

COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 4 NOVEMBRE 2016

Projet « du Moulin »

Ce rapport a été réalisé par Maité Gayet, Compagnons Oasis

Étaient présents : Emeline, Patrice, Audrey, Julien, Ahin, Fatna

Il s'agissait, lors de cette rencontre, d'estimer la faisabilité du projet, notamment en terme juridique et financier, dans l'acquisition du Moulin de Krautergersheim.

ATOUTS DU COLLECTIF

Le collectif peut s'appuyer sur plusieurs points forts :

- Le collectif allie dynamisme, mise en mouvement vers une réalisation concrète et temporisation,
- La diversité des profils et compétences individuelles apportées par les différents membres : agriculture, architecture et économie de la construction, construction, développement personnel (CNV, gestion des conflits, connaissance de soi), éducation et accompagnement d'enfants, gestion administrative, informatique, animation, capacités de rédaction et d'organisation, de négociation...

Cette longue liste de compétences hétéroclites et très complémentaires permet d'avancer de manière relativement sereine vers les phases techniques et administratives du projet... ainsi que l'aspect relationnel.

- Le collectif prend le temps de créer du « nous » en faisant des soirées jeux et soigne ses moments de convivialité,
- Les membres du collectif partagent un socle de valeurs, d'envies communes ainsi qu'une volonté d'implication forte dans le projet, qui s'appuie sur un projet commun de jardin partagé à Koenigshoffen pendant 6 ans,
- Le collectif, en recherche de foyers, se donne les moyens de constituer un plus grand groupe,
- Le collectif fait preuve d'une vigilance constructive concernant les problématiques ou phases potentiellement délicates à venir.

Prochain petit pas dans la construction du collectif :

- ⇒ L'exercice **balance privé/collectif**, communiqué par mail, afin que chacun réfléchisse au niveau souhaité de mutualisation et de privatisation pour chaque facette de l'oasis.
- ⇒ Un **questionnaire sur les usages** et besoins de chaque foyer du groupe initial a déjà été effectué. Il semble intéressant que le collectif le refasse, dans la projection de réaliser le projet sur le site du moulin, en prenant en compte l'existant.
- ⇒ Le collectif a besoin d'un petit nom !
- ⇒ Le travail sur la vision de votre oasis, notamment sur la partie collective d'ouverture (forêt-jardin, accueil, éducation), permettra de communiquer vers l'extérieur le « plus » de votre projet par rapport à un habitat groupé classique ; ainsi que la plus-value pour la commune et la collectivité.

JURIDIQUE

Le collectif a déjà partagé sa réflexion autour de la coopérative d'habitants. Au préalable, il pourrait être intéressant de travailler sur la définition des besoins auxquels doit répondre le modèle juridique, afin de vérifier son adéquation avec la coopérative d'habitants.

Prochains petits pas :

Définition des besoins liés au modèle juridique

La méthodologie suivante pourrait être utilisée en travail de groupe :

Choisir un secrétaire prenant les notes sur un support visible par tous.

1 – **Brainstorming** : Lister les besoins de chacun à l'évocation d'un futur modèle juridique.

Exemple : visibilité, clarté, anticipation, équité, solidarité, sécurité, préservation de l'objet initial, propriété, mutation, transmission

2 – **Clarification** : En un tour de cercle, clarifier les termes si nécessaire et regrouper les différents besoins en une dizaine de sujets/besoins principaux.

Exemple : « équité » peut être relative au système financier ou à la gouvernance découlant du système financier choisi

3 – **Notation** : Une fois la liste des besoins principaux effective, demander à chaque membre du cercle de noter de 1 à 5 l'importance qu'il accorde à chaque besoin.

Exemple :

	<i>Pierre</i>	<i>Paul</i>	<i>Jacques</i>	<i>Totaux</i>
<i>Solidarité</i>	4	5	2	11
<i>Transmission</i>	2	2	1	5
<i>Equité</i>	3	4	5	12
<i>Pérennité</i>	2	3	2	7
<i>Mixité fonctionnelle</i>	1	2	1	4
...

4 – **Totaux** : Après avoir réalisé un rapide calcul, détacher les 5 besoins principaux du groupe,

Nota : L'analyse de ces notes permet dans un premier temps de s'interroger sur les différences de point de vue entre les membres, puis dans un second temps de faire ressortir les besoins les plus importants du collectif.

5 – **Besoin & modèles** : L'analyse des besoins les plus importants du collectif permet alors de restreindre les possibilités de modèles juridiques.

Nota : Ce travail pourra être réalisé en amont d'une visite avec un professionnel des questions juridiques. Il servira alors de base de travail pour la mise en place du modèle le plus adéquate au projet.

Document de présentation de ce travail, réalisé avec les compagnons oasis :

<https://drive.google.com/file/d/0B8bJ87iZor3jZEZ0cDJYc1prQjQ/view?usp=sharing>

La coopérative d'habitants

Contactez Habicoop pour plus d'informations sur les coopératives d'habitants

Valérie MOREL THOMAS

09 72 29 36 77

valerie.morel-thomas@habicoop-aura.fr

Questions à clarifier avec Valérie Morel :

- ➔ les étapes dans l'engagement d'une coopérative d'habitants
- ➔ l'emprunt d'une coopérative d'habitants en tant que société morale : quels taux d'intérêts ? Le droit local alsacien pour la coopérative d'habitants.
- ➔ Statuts des prêts citoyens au sein d'une coopérative d'habitants

Recommandation :

Dans un premier temps, il pourrait être intéressant de créer une association. La création d'une personne morale permet de :

- donner une valeur juridique au collectif, une reconnaissance extérieure,
- renforcer le sentiment d'appartenance,
- créer un outil de gestion.

A terme, l'association peut être bénéficiaire de soutiens financiers, dons extérieurs, voire subventions de manière plus simple qu'une structure privée.

Cette association pourra par la suite prendre à charge certaines activités de l'oasis (notamment celles qui seront tournées vers l'extérieur).

Deux possibilités existent pour les statuts d'une association : format classique avec un bureau, ou format collégial, qui permet alors une responsabilité légale et pénale partagée.

Plus d'informations via les liens suivants :

http://www.passerelleco.info/rubrique.php?id_rubrique=80

<http://www.associations.gouv.fr/le-droit-local-des-associations-en-alsace-moselle.html>

FINANCEMENT

Explorer avec Christelle, la propriétaire : la piste de viager, de vente à terme, prêt relai...

Afin de rassurer la propriétaire, lui présenter régulièrement :

- ➔ les étapes du projet, celles en cours, réalisées ou à réaliser
- ➔ vos démarches auprès d'élus, de partenaires, d'entreprises...

Un atelier « financement des projets d'habitat participatif » est organisé par l'association Eco Quartier Strasbourg le samedi 26 novembre, et normalement dédiée aux groupes d'autopromoteurs.

Contact : Anne Burgeot (Je lui ai déjà fait la demande pour votre participation, je vous communiquerai sa réponse dès réception).

anne.burgeot@orange.fr

GOUVERNANCE

Outil d'Intelligence Collective « Les 6 chapeaux de Bono » :

L'exercice que nous avons réalisé le 4 novembre sur la thématique : « Et si le collectif réalisait son projet au moulin de Krautergersheim ? »

Fiche téléchargeable sur le site de l'UdN :

<http://universite-du-nous.org/wp-content/uploads/2013/09/FICHE-6-CHAPEAUX-A4.pdf>

De plus, un certain nombre d'outils de gouvernance sont également disponibles en libre accès et pourraient être creusés et apportés au collectif.

Outils de gouvernance UDN : <http://universite-du-nous.org/a-propos-udn/ses-outils/>

Parce que le facteur humain est souvent un élément clé dans la réussite d'une oasis, **Colibris** et **l'Université Du Nous (UDN)** se sont associés pour créer une formation spécialement dédiée aux habitants et porteurs de projet d'oasis. La dernière des trois formations 2016 aura lieu du **vendredi 2 décembre au soir au dimanche 4 après-midi** à **l'Arche Saint Antoine**. Elle sera animée par trois membres de l'UDN et se basera sur leur expérience d'accompagnement de nombreuses oasis.

Le coût de la formation est de 100 euros + les frais d'hébergement et de repas à l'Arche.

Inscriptions ici :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSc3LbFV4ty14fvRXqvmmqzaoh8gWqJ2bfOtPvTteCHDJpWWA/viewform>

CONSEILS GENERAUX

N'hésitez pas à **inscrire votre projet sur la carte des oasis** :

<https://www.colibris-lemouvement.org/projets/projet-oasis/carte-oasis>

Cette carte vous permet d'une part d'être visible dans le réseau grandissant des oasis, mais aussi de bénéficier de l'aide qu'apportent les Colibris au réseau (actualités, événements, formations, outils, etc). En outre, vous pourrez également devenir un soutien à d'autres oasis et éventuellement appuyer votre projet auprès de vos futurs interlocuteurs en utilisant les pictogrammes « porteurs des valeurs du réseau oasis ».

Vous pourrez compléter ou supprimer votre présence sur la carte à tout moment.

Créer des liens avec des oasis ayant des projets similaires : Visiter des oasis en utilisant la carte précédente pour rentrer en contact avec les autres porteurs de projet,

- Continuer à cultiver votre « Nous » par des temps de cohésion,
- Utiliser les outils numériques pour travailler et avancer à distance

Proposition de soutien de la part des compagnons:

- Appui pour la définition du modèle juridique :

Isabelle Mallezé - isabelle.malleze@projet-oasis.org

La Fabrique :

Vous pouvez également vous inscrire sur le site de la Fabrique des Colibris (plateforme de présentation de projets et de mise en lien : ressources humaines, matérielles, financières)

<https://www.colibris-lafabrique.org/>